

AVIS DES SOCIETES

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana
Aéroport

La Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 30 Juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mr Mohamed Hzami (F.M.B.Z KPMG TUNISIE).

BILAN : LES ACTIFS
(Modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 398 347	2 373 906	2 398 347
Moins : amortissements		<2 327 907>	<2 302 664>	<2 314 267>
Total immobilisations incorporelles	(1)	70 440	71 242	84 080
Immobilisations corporelles		134 201 474	129 864 775	132 780 110
Moins : amortissements		<109 217 248>	<105 336 113>	<107 198 108>
Total immobilisations corporelles	(1)	24 984 226	24 528 662	25 582 002
Immobilisations financières		1 872 137	1 866 818	1 872 137
Moins : provisions		<138 822>	<131 322>	<138 822>
Total immobilisations financières	(2)	1 733 315	1 735 496	1 733 315
Total des actifs immobilisés		26 787 981	26 335 400	27 399 397
Total des actifs non courants		26 787 981	26 335 400	27 399 397
Actifs courants				
Stocks		6 504 205	6 629 978	5 921 535
Moins : provisions		<364 472>	<392 372>	<253 472>
Stocks nets	(3)	6 139 733	6 237 606	5 668 063
Clients et comptes rattachés		54 285 174	63 614 742	65 678 253
Moins : provisions		<1 955 114>	<1 852 433>	<1 823 114>
Clients et comptes rattachés nets	(4)	52 330 060	61 762 309	63 855 139
Autres actifs courants		29 509 242	23 808 880	5 900 730
Moins : provisions		<448 848>	<426 794>	<448 848>
Autres actifs courants nets	(5)	29 060 394	23 382 086	5 451 882
Placements et autres actifs financiers	(6)	17 007 316	7 002 178	18 009 066
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	1 898 653	2 965 681	550 445
Total des actifs courants		106 436 156	101 349 860	93 534 595
TOTAL DES ACTIFS		133 224 137	127 685 260	120 933 992

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Capitaux propres				
Capital social		40 937 600	40 937 600	40 937 600
Réserves		4 093 760	4 093 760	4 093 760
Subventions d'investissements		73 178	136 521	87 698
Fonds Social		318 707	284 465	158 952
Résultats reportés		29 223 395	23 211 002	23 211 002
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		74 646 640	68 663 348	68 489 012
Résultat de l'exercice		13 855 609	13 048 040	15 388 665
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	88 502 249	81 711 388	83 877 677
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts		517 596	420 192	571 745
Autres passifs financiers	(9)	9 514 882	9 446 458	9 514 882
Provisions		79 735	79 735	79 735
Total des passifs non courants		10 112 213	9 946 385	10 166 362
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	13 081 380	16 467 353	13 554 697
Autres passifs courants	(11)	21 350 595	18 212 050	13 092 514
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	177 700	1 348 084	242 742
Total des passifs courants		34 609 675	36 027 487	26 889 953
Total des passifs		44 721 888	45 973 872	37 056 315
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		133 224 137	127 685 260	120 933 992

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Revenus	(13)	17 253 895	19 837 681	36 517 785
Coût des ventes *	(14)	<15 541 495>	<16 266 399>	<31 744 989>
Marge brute		1 712 400	3 571 282	4 772 796
Autres produits d'exploitation	(15)	536 575	76 451	151 152
Frais de distribution	(16)	<696 795>	<583 786>	<1 136 133>
Frais d'administration *	(17)	<1 014 530>	<517 970>	<1 165 873>
Autres charges d'exploitation	(18)	<220 860>	<338 381>	<550 678>
Résultat d'exploitation		316 790	2 207 596	2 071 264
Produits financiers nets	(19)	461 923	1 335 479	3 872 397
Produits des placements		711 038	434 673	708 499
Produits des participations	(20)	12 748 980	9 749 220	9 749 220
Autres gains ordinaires		14 312	36 971	335 625
Autres pertes ordinaires		<43 062>	<48 935>	<91 250>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		14 209 981	13 715 004	16 645 755
Impôt sur les sociétés	(21)	<354 372>	<666 964>	<1 257 090>
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 855 609	13 048 040	15 388 665

(* La colonne du 30 juin 2022 a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir les notes 14 et 17)

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		30 201 232	25 036 943	59 466 738
Intérêts reçus		732 981	407 291	687 511
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		<24 672 662>	<17 261 294>	<40 458 163>
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(22)	<4 522 852>	<3 977 437>	<5 253 153>
Intérêts payés	(23)	<51 130>	<202 372>	<330 496>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 687 569	4 003 131	14 112 437
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	(24)	<1 137 804>	<2 901 912>	<3 890 781>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		<1 137 804>	<2 901 912>	<3 890 781>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions payés		-	-	<9 006 272>
Dividendes et autres distributions reçus		-	-	9 749 220
Encaissement d'emprunts		-	-	<1 200 000>
Remboursement d'emprunts		<57 201>	<160 634>	<235 328>
Encaissement Billets de trésorerie/Compte courant actionnaire	(25)	-	7 000 000	<8 000 000>
Encaissement Certificat de dépôt		1 000 000	-	4 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		942 799	6 839 366	<4 692 380>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités	(26)	<71 344>	43 463	<33 476>
Variation de trésorerie		1 421 220	7 984 048	5 495 800
Trésorerie au début de l'exercice		477 433	<5 018 367>	<5 018 367>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(27)	1 898 653	2 965 681	477 433

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 juin 2023

PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 30 JUIN	
				2 023	2 022
Revenus et autres produits	17 253 895	Déstockage de production	<794 891>		
Total	17 253 895	Total	<794 891>	18 048 786	19 129 210
Production	18 048 786	Achats consommés	10 463 482	7 585 304	9 243 723
Marge sur coût matières	7 585 304	Autres charges externes TFSE Transport FDP Ass.technique	3 039 286		
Total	7 585 304	Total	3 039 286	4 546 018	6 625 323
Valeur Ajoutée Brute	4 546 018	Impôts et taxes	38 097		
		Charges de personnel y compris TPP et FOPROLOS	3 164 570		
Total	4 546 018	Total	3 202 667	1 343 351	3 718 768
Excédent brut d'exploitation	1 343 351	Autres charges ordinaires	2 096 294		
Autres produits d'exploitation	536 575	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 525 684		
Produits des participations	12 748 980	Charges Diverses	55 235		
Produits des placement		Autres Pertes	25 278		
Produits Financiers	1 308 685	Charges Financières	135 725		
Reprise de provision pour risque		I. S.	354 372		
Autres gains	14 312		2 096 294		
Total	15 951 903	Total	2 096 294	13 855 609	13 048 040
Résultat positif des activités ordinaires	13 855 609	Effet négatif des modifications comptables	-		
				Résultat des activités ordinaires	13 048 040
				Résultat net après modifications comptables	13 048 040

TABLAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 30 juin 2023

Charges par destination	Montant	Ventilation			
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges
Coût des ventes	15 541 495	9 627 851	2 528 354	1 349 927	2 035 363
Frais de distribution	696 795	27 872	411 477	5 876	251 570
Frais d'administration	1 014 530	12 868	224 740	169 881	607 042
Autres charges d'exploitation	220 860	-	-	-	220 860
I/S	354 372	-	-	-	354 372
Total	17 828 052	9 668 591	3 164 570	1 525 684	3 469 207

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

Notes aux États Financiers Intermédiaires

1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillage	10%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Emballages commerciaux	10%
Matériel informatique	33.33%

La date de départ des amortissements des immobilisations est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporise.

- **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

- Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

- Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

- **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

- **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31.12.2022	Acquisitions	Reclassement	Cession	Valeurs brutes au 30.06.2023
Immobilisations incorporelles	2 398 347	-	-	-	2 398 347
Logiciels	2 378 347	-	-	-	2 378 347
Fonds de commerce	20 000	-	-	-	20 000
Immobilisations corporelles	132 780 110	1 550 707	-	<129 343>	134 201 474
Terrains	907 294	-	-	-	907 294
Constructions	4 636 421	-	-	-	4 636 421
Matériel et outillage	50 243 224	-	-	<129 343>	50 113 881
Matériel de transport	4 894 961	-	-	-	4 894 961
M.M.B & A.A.I	20 852 274	433 845	4 493	-	21 290 612
Emballages	48 302 434	392 625	124 775	-	48 819 834
Immobilisations encours	2 943 502	724 237	<129 268>	-	3 538 471
Total	135 178 457	1 550 707	-	<129 343>	136 599 821

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2022	Dotation (a)	Autres	Amortissements au 30.06.2023
Immobilisations incorporelles	2 314 267	13 640	-	2 327 907
Logiciels	2 314 267	13 640	-	2 327 907
Immobilisations corporelles	107 198 108	2 091 511	<72 371>	109 217 248
Constructions	3 343 907	78 719	-	3 422 626
Matériel et outillage	43 685 143	637 980	<72 371>	44 250 752
Matériel de transport	3 601 166	174 735	-	3 775 901
M.M.B & A.A.I	15 922 477	459 642	-	16 382 119
Emballages	40 645 415	740 435	-	41 385 850
Total	109 512 375	2 105 151	<72 371>	111 545 155

(a) Les frais d'amortissement des immobilisations engagés par Air Liquide Tunisie en lieu et place de Air Liquide Tunisie Services ont été refacturés au 30 juin 2023 et ont été présentés en déduction du compte dotation aux amortissements pour un montant de 822.465DT.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Titres de participation (a)	754 046	754 046	754 046
Prêts au personnel	64 816	59 497	64 816
Dépôts et cautionnements	1 053 275	1 053 275	1 053 275
Total brut	1 872 137	1 866 818	1 872 137
Provisions pour dépréciation	<138 822>	<131 322>	<138 822>
Total net	1 733 315	1 735 496	1 733 315

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans la filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749.940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Matières premières	661 419	876 977	467 003
Matières consommables	4 059 203	4 192 882	4 427 040
Gaz fabriqués	1 250 485	1 556 728	455 594
Marchandises en transit	533 098	3 391	571 898
Total brut	6 504 205	6 629 978	5 921 535
Provision pour dépréciation des stocks	<364 472>	<392 372>	<253 472>
Total net	6 139 733	6 237 606	5 668 063

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Air Liquide Tunisie Services	50 643 911	57 756 659	60 370 929
Autres clients	3 641 263	5 858 083	5 307 324
Total brut	54 285 174	63 614 742	65 678 253
Provision pour dépréciation des clients	<1 955 114>	<1 852 433>	<1 823 114>
Total net	52 330 060	61 762 309	63 855 139

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Charges payées ou comptabilisées d'avance	277 188	234 128	273 246
Sociétés du Groupe (a)	3 708 918	5 304 546	2 524 088
Consignations en douane	166 328	69 074	80 274
Produits à recevoir (b)	21 697 696	16 147 211	496 872
Report TVA	499 365	230 172	-
Report d'IS	1 516 139	177 303	1 313 363
Autres comptes d'actifs courants	1 643 608	1 646 446	1 212 887
Total brut	29 509 242	23 808 880	5 900 730
Provision pour dépréciation des autres actifs	<448 848>	<426 794>	<448 848>
Total	29 060 394	23 382 086	5 451 882

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte de la société Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre du premier semestre de l'exercice 2023 pour un montant de 7.965.972 DT ainsi que les dividendes à recevoir de Air Liquide Tunisie Services d'un montant de 12.748.980 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Prêts à moins d'un an accordé au personnel	5 138	-	6 888
Titres de placement	7 002 178	2 178	8 002 178
Billets de trésorerie	10 000 000	7 000 000	10 000 000
Total	17 007 316	7 002 178	18 009 066

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Banque de Tunisie	1 804 485	2 955 546	459 692
UBCI	5 686	788	337
UIB	80 952	1 748	81 595
STB	2 255	2 624	2 624
Caisses	5 275	4 975	6 197
Total	1 898 653	2 965 681	550 445

BILAN – PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2023 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31.12.2022 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2022	Autres variations	Au 30 juin 2023
Capital social (a)	40 937 600	-	-	40 937 600
Réserve légale	4 093 760	-	-	4 093 760
Fonds Social	158 952	370 000	<210 245>	318 707
Résultat reportés	23 211 002	6 012 393	-	29 223 395
Subvention d'investissement	87 698	-	<14 520>	73 178
Résultat de l'exercice	15 388 665	<15 388 665>	13 855 609	13 855 609
Total	83 877 677	b <9 006 272>	13 630 844	88 502 249

(a) Le capital est divisé en 1 637 504 actions de 25 DT chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 juin 2023 statuant sur les états financiers de 2022.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	967 933	59,11%
Banque de Tunisie	374 603	22,88%
Banque Nationale Agricole	181 146	11,06%
Autres	113 822	6,95%
Total	1 637 504	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Fournisseurs d'exploitation	3 509 129	10 485 543	5 487 207
Fournisseurs d'immobilisation	1 550 231	-	1 737 835
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de Garantie	-	1 855 272	-
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	6 638 217	4 047 020	4 786 723
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	1 383 803	79 518	1 542 932
Total	13 081 380	16 467 353	13 554 697

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Charges à payer	7 816 452	4 602 361	6 099 296
C.N.S.S.	634 556	690 391	701 375
Compte courant actionnaires	9 118 787	9 101 145	94 873
Produits constatés d'avance	-	18 543	21 216
Société du Groupe (a)	348 376	406 937	240 046
Impôts et taxes	266 987	466 155	2 996 551
Autres créiteurs	3 165 437	2 926 518	2 939 157
Total	21 350 595	18 212 050	13 092 514

(a) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Banque de Tunisie	-	-	73 012
Intérêts échus non courus	11 022	43 956	-
Crédit Financement Stock	-	1 200 000	-
Échéance Emprunts à moins d'un an	166 678	104 128	169 730
Total	177 700	1 348 084	242 742

ETAT DE RESULTAT**NOTE 13 : REVENUS**

Le solde de ce poste englobe le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz durant le premier semestre de l'année 2023.

NOTE 14 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Achats consommés	9 627 851	10 497 038	21 417 103
Frais de personnel (*)	2 528 354	1 998 852	4 384 633
Amortissements et provisions	1 349 927	1 377 458	2 358 514
Services extérieurs	2 035 363	1 961 832	3 584 739
Total	15 541 495	15 835 180	31 744 989

(*) : La colonne comparative arrêtée au 30.06.2022 est retraitée pour des fins de comparabilité suite à la correction de l'affectation analytique qui se rapporte aux frais de personnel au 31.12.2022 :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Achats consommés	9 627 851	10 497 038	21 417 103
Frais de personnel (*)	2 528 354	2 430 071	4 384 633
Amortissements et provisions	1 349 927	1 377 458	2 358 514
Services extérieurs	2 035 363	1 961 832	3 584 739
Total	15 541 495	16 266 399	31 744 989

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Location	26 520	25 750	51 629
Produits divers de refacturations *	495 535	-	-
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	14 520	50 701	99 523
Total	536 575	76 451	151 152

(*) : les produits divers de refacturation sont relatifs aux frais de mise à disposition de personnel expérimenté et qualifié de « ALT » au profit de la société « ALMEIH ».

NOTE 16 : FRAIS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Achats non stockés	27 872	86 219	180 028
Frais de personnel	411 477	354 768	717 141
Services extérieurs	251 570	138 882	229 170
Amortissements et provisions	5 876	3 917	9 794
Total	696 795	583 786	1 136 133

NOTE 17 : FRAIS D'ADMINISTRATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Frais du personnel administratif *	224 740	514 997	287 897
Services extérieurs	607 042	274 161	530 543
Achats non stockés	12 868	10 702	19 972
Amortissements et provisions	169 881	149 329	327 461
Total	1 014 531	949 189	1 165 873

(*) : La colonne comparative arrêtée au 30.06.2022 est retraitée pour des fins de comparabilité suite à la correction de l'affectation analytique qui se rapporte aux frais de personnel au 31.12.2022 :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Frais du personnel administratif *	224 739	83 778	287 897
Services extérieurs	607 042	274 161	530 543
Achats non stockés	12 868	10 702	19 972
Amortissements et provisions	169 881	149 329	327 461
Total	1 014 530	517 970	1 165 873

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Redevance Air Liquide SA	220 860	330 519	550 678
Services extérieurs	-	7 862	-
Total	220 860	338 381	550 678

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
<i>Charges financières</i>	<211 865>	<359 615>	<630 380>
Intérêts débiteurs des comptes courants	-	<145 675>	<208 468>
Intérêts des emprunts	<62 152>	<118 950>	<183 377>
Escompte	-	<191>	<954>
Pertes de change	<149 713>	<94 799>	<237 581>
<i>Produits financiers</i>	673 788	1 695 094	4 502 777
Intérêts de retard (a)	579 842	1 596 067	4 313 781
Intérêts créditeurs des comptes courants	17 806	2 399	14 928
Gain de change	76 140	96 628	174 068
Produits financiers nets	461 923	1 335 479	3 872 397

- (a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 20 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes à percevoir de la filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2022.

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Impôt sur les Bénéfices	295 445	625 279	1 047 575
Contribution sociale de solidarité 1%	58 927	41 685	209 515
Total	354 372	666 964	1 257 090

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 22 : IMPÔTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus à la suite de la reconnaissance de dette au titre du contrôle fiscal.

NOTE 23 : INTÉRÊTS PAYÉS

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 24 : DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2023.

NOTE 25 : ENCAISSEMENT COMPTE COURANT ACTIONNAIRE

Ce poste présente les encaissements provenant de remboursements des billets de trésorerie sur compte courant associés. Il s'agit d'un crédit renouvelable dont les différents flux d'encaissement et des décaissements se présente comme suit :

Montant souscrits au 31/12/2022	Total encaissements	Total décaissements	Montant souscrits au 30/06/2023
10 000 000	60 000 000	<60 000 000>	10 000 000

NOTE 26 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 27 : TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Banque de Tunisie	1 804 485	2 955 546	386 680
UBCI	5 686	788	337
UIB	80 952	1 748	81 595
STB	2 255	2 624	2 624
Caisses	5 275	4 975	6 197
Total	1 898 653	2 965 681	477 433

NOTE 28 : NOTE SUR LES PARTIES LIÉES

a) Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

- Les administrateurs et le Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA ;
- Les actionnaires ;
- Les sociétés du groupe :

Société	Relation
Air Liquide Tunisie Services SA	Société filiale
Vitalaire SARL	Société filiale
Air Liquide Specna	Société filiale
Air Liquide SA	Société du groupe
Air Liquide Maroc	Société du groupe
Air Liquide Côte d'Ivoire	Société du groupe
Air Liquide Middle East North Africa	Société du groupe
Air Liquide Europe Business Services	Société du groupe
Air Liquide en Afrique, Moyen-Orient et en Inde	Société du groupe
Air Liquide IT	Société du groupe

b) Transactions avec les parties liées

Compte tenu des préconisations de la NCT 39 en matière d'informations sur les parties liées, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

- Dans le cadre du projet Gym Transform « GymT », la société Air Liquide Tunisie a signé une convention avec la société Air Liquide Europe Business Services (ALEBS). Cette convention, portera sur l'activité transactionnelle notamment le traitement des opérations comptables, la saisie des données, la gestion des requêtes, la gestion des demandes de remboursement des frais de personnel, le traitement des paiements, l'enregistrement des opérations de trésorerie, la saisie des données dans le système de consolidation et la gestion des requêtes des auditeurs.

En vertu de cette convention, ALEBS facturera une rémunération annuelle qui sera révisée annuellement, basée sur la méthode du coût réel majoré en tenant compte des dépenses d'exploitation (Coûts directs du personnel, Coûts généraux et coûts IT) engagées par ALEBS pour fournir ces services, moyennant une majoration de 5%. La répartition des frais est basée sur le nombre de ETP (Équivalent Temps Plein) réellement affectés au service rendu à la société ALT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'administration du 10 novembre 2022 avec date d'effet le 1er janvier 2023

La charge totale de premier semestre de l'exercice 2023 relative à cette convention s'est élevée à 838.760 DT. Le montant non encore réglé au 30 juin 2023 est de 243.600 Euros, soit l'équivalent de 838.760 DT.

- Dans le cadre de l'organisation interne des activités du groupe Air Liquide en Afrique, au Moyen-Orient et en Inde, la société Air Liquide Tunisie a signé une convention de fourniture de services.

En vertu de cette convention, la société ALMEIH a été identifiée en tant que Centre d'Excellence - COE chargé de fournir des services de soutien opérationnel aux entités du groupe Air Liquide dans les domaines de la fiscalité, du conseil en trésorerie, de l'assurance, du contrôle interne et de la gestion des risques, des ressources humaines et des services d'achats afin d'assurer un développement harmonieux des entités du Groupe.

Selon cette convention, la société ALMEIH facturera trimestriellement, à la société Air Liquide Tunisie un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 5%.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'administration du 10 novembre 2022 avec date d'effet le 1er janvier 2023.

La charge totale de premier semestre de l'exercice 2023 relative à cette convention s'est élevée à 644.490 DT. Le montant non encore réglé au 30 juin 2023 est de 298.00 Dollars,

soit l'équivalent de 644.490 DT.

- La société Air Liquide Tunisie a signé une convention de mise à disposition de personnel expérimenté et qualifié au profit de la société ALMEIH afin de lui permettre de répondre à des besoins accrus de ressources présentant des qualités demandées par ALMEIH. Cette convention prendra effet à partir du 01 janvier 2023 pour une durée de 5 ans renouvelables pour la même période et se poursuivra jusqu'à sa résiliation par accord mutuel.

Au titre du service fourni, ALT facturera à ALMEIH des honoraires sur la base du coût réel encouru par ALT pour rendre ces services (coûts directs de personnel, frais de déplacement, frais généraux et coûts informatiques), majoré d'une marge de 15%. La détermination des honoraires est basée sur le nombre d'employés à temps plein ("ETP") affectés au service fourni par ALT et les coûts encourus par ALT pour l'exécution des services. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'administration du 10 novembre 2022.

Le produit total du premier semestre de l'exercice 2023 relatif à cette convention s'est élevé à 495.535 DT. Le montant est non encore facturé par ALT et figure au niveau des autres actifs.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 01 avril 2022 un contrat de prestation de services informatiques intra-groupe avec la société Air Liquide IT SA avec entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2022.

Il s'agit du même contrat initialement conclu en 2018 avec ALSA et déjà approuvé par le conseil lors de sa réunion du 29 mars 2018 et amendé en 2020.

Ce contrat portant modification du client de ALSA à ALIT, a été autorisé par votre Conseil d'administration du 31 mars 2022, et ayant pour objet la réalisation de services informatiques dans le cadre du projet d'assistance informatique (Help Desk) du Hub AMEI, de l'IT area management et du support Infrastructure AMEI.

En vertu de ce contrat, la société Air Liquide Tunisie SA facturera à la société Air Liquide IT SA un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 5%.

Le montant total à facturer à la société Air Liquide IT SA au cours du premier semestre de 2023 au titre de cette convention s'est élevé à 145.352 Euros, soit 489.647 DT. Le montant non encore encaissé à la date du 30 juin 2023 s'élève à 1.215.450 DT.

- Dans le cadre de continuité du programme de transformation « NEW HORIZON », la société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 01 janvier 2022, une nouvelle convention avec Air Liquide IT SA dont l'objet principal est la standardisation des processus et des procédures à travers le HUB, grâce au déploiement d'un système ERP unifié. Cette convention a été autorisée par votre conseil du 31 mars 2022 avec date d'effet le 1er janvier 2022.

Le montant total facturé à la société Air Liquide IT SA en 2022 au titre de cette convention s'est élevé à 80 143 Euros, soit 265 289 DT. Le montant non encore réglé à la date du 30 juin 2023 s'élève à 265 289 DT.

Dans le cadre de la même convention, la société Air Liquide IT SA a facturé à la société Air Liquide Tunisie SA le droit d'utilisation de l'ERP au titre du premier semestre de 2023 pour un montant de 40.117 Euro soit 135.135 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 1^{er} décembre 2020 avec la société Air Liquide Specna un contrat de location des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de trois ans à partir du 1^{er} décembre 2020. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 50.000 dinars hors taxes payable annuellement. Le loyer est augmenté de

3% par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 15 avril 2021.

Le montant total facturé par la société Air Liquide Tunisie SA pendant le premier semestre 2023 au titre de cette convention s'est élevé à 26.520 DT hors taxes. Le montant non encore encaissé à la date du 30 juin 2023 s'élève à 87.958 DT dont 30.940 DT non encore facturé.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu, en date du 9 novembre 2020, un avenant à la convention de fournitures et de services avec la société Air Liquide Tunisie Services SA qui date du 2 août 1993, telle que modifiée par les avenants du 1er janvier 2012, du 6 octobre 2014 et du 18 mai 2015, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993, du 19 novembre 2012, du 17 avril 2015, du 12 avril 2016 et du 4 novembre 2020. Cette convention porte sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par la société Air Liquide Tunisie SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique. À la suite du présent avenant, autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide Tunisie Services SA un montant correspondant aux coûts supportés des différents travaux, prestations et mise à disposition moyennant une marge de 8%.

Le montant total engagé jusqu'au 30 juin 2023 envers la société Air Liquide Tunisie Services SA au titre de cette convention s'est élevé à 7.965.972 DT HTVA.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de licence de technologie avec la société Air Liquide SA en date du 26 décembre 2005 tel que modifié par les avenants du 1er janvier 2012 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

Le montant total engagé jusqu'au 30 juin 2023 dans le cadre de cette convention s'est élevé à 1.581.765 DT HTVA.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de licence de marques, le 28 mai 1998, avec la société Air Liquide SA tel que modifié par l'avenant daté du 1er janvier 2012, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3%.

Le montant total engagé jusqu'au 30 juin 2023 dans le cadre de cette convention s'est élevé à 160.441 DT HTVA.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 1er janvier 2019, avec la société Air Liquide SA pour une durée de 5 ans, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, et ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice au 30 juin 2023 relative à cette convention s'est élevée à 157.289 Euro, soit 529.860 DT. Le montant non encore réglé est de 529.860 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 25 décembre 2019 une convention de souscription à des billets de trésorerie émis par la société Air Liquide Tunisie Service auprès de la Banque de Tunisie. En vertu de cette convention, la société Air Liquide

Tunisie Services S.A a émis un billet de trésorerie, où il y aura un seul et unique souscripteur qui est Air Liquide Tunisie S.A, pour un montant maximal de 25.000.000 DT pour l'exercice 2020 et les années suivantes, et moyennant un taux d'intérêt de 8% l'an, avec possibilité de remboursement anticipé ou de prorogation. Ladite convention a été entérinée lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 24 avril 2020.

Au 30 juin 2023, le montant des billets de trésorerie souscrit par la société Air Liquide Tunisie s'élève à 10.000.000 DT et les produits financiers relatifs à cette convention s'élèvent à 399.487 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 10 juin 2019, avec la société Air Liquide Middle East North Africa (ALMENA), autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la supervision, le monitoring et l'optimisation à distance de la production des usines d'Air Liquide Tunisie moyennant le paiement d'une facture semestrielle. La charge enregistrée au 30 Juin 2023 au titre de cette convention s'est élevée à 44.528 Euros soit 150.000 DT. Le montant non encore réglé au 30 Juin 2023 est de 150.000 DT.
- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu une convention de crédit fournisseur, le 1er décembre 2006, avec la société Air Liquide Tunisie Services SA et autorisée par votre Conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total à facturer à la société Air Liquide Tunisie Services SA au titre du 1er semestre 2023 s'est élevé à 579.842 DT HTVA.
- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un avenant, le 1er avril 2017, et autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018 relatif au contrat de services conclu le 1er juillet 2015 avec la société Air Liquide Maroc, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un prix unitaire journalier de 1.000 Euros hors taxes indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à la société Air Liquide Maroc et plafonné à 50.000 Euros hors taxes par an, tous les frais de déplacements nécessaires à la réalisation de ces services sont facturables en dehors du plafond annuel.

Aucune facturation n'a eu lieu durant le premier semestre de 2023 entre la société Air Liquide Tunisie et la société Air Liquide Maroc au titre de cette prestation. Le montant non encore encaissé à la date du 30 juin 2023 s'élève à 157.126 Euros, soit 520.118 dinars.

- La société Air Liquide Tunisie SA a réglé à la place des sociétés du groupe Air Liquide Tunisie, des diverses transactions pour un montant de 1.787.370 DT. Cette créance n'a pas été encore réglée et figure au 30 juin 2023 parmi les autres actifs courants.
- La société Air Liquide Tunisie Services SA a réglé à la place de la société Air Liquide Tunisie SA, des diverses transactions pour un montant de 348.376 DT. Cette dette n'a pas encore été payée et figure, au 30 juin 2023, parmi les autres passifs courants.
- La société Air Liquide Tunisie SA a réglé à la place de la société Air Liquide South Africa des charges sociales au titre d'un expatrié pour un montant de 103.592 DT. Cette créance n'a pas été encore facturée et figure au 30 juin 2023 parmi les autres actifs courants.
- La société Air Liquide Tunisie SA a réglé à la place de la société Air Liquide Maroc des charges sociales au titre d'un expatrié pour un montant de 102.432 DT. Cette créance n'a pas été encore facturée et figure au 30 juin 2023 parmi les autres actifs courants.

NOTE 29 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan correspondent aux cautions douanières pour un montant de 32.060 DT.

NOTE 30 : CONTRÔLE FISCAUX EN COURS

1- VÉRIFICATION FISCALE PONCTUELLE

La société a reçu le 08 septembre 2022 une notification pour un contrôle fiscal ponctuel qui couvre la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 au titre de l'impôt sur les sociétés. A la date du 25 octobre 2022, l'administration fiscale a communiqué les résultats du contrôle faisant ressortir un complément d'impôts et taxes à payer de 475.745 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société en date du 02 novembre 2022 rejetant les principaux chefs de redressement.

Dans son courrier datant du 10 novembre 2022, l'administration fiscale a répondu aux éléments d'opposition soulevés par la société. Dans ce même courrier, l'administration fiscale a en effet maintenu sa position initiale.

Le 17 novembre 2022, la société a déposé une demande de conciliation devant la commission nationale de conciliation pour statuer sur les résultats de cette vérification fiscale ponctuelle.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

2- VÉRIFICATION FISCALE PRÉLIMINAIRE

La société a reçu le 03 novembre 2022 une notification pour un contrôle fiscal préliminaire qui couvre la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 au titre de la taxe sur la valeur ajoutée. A la date du 08 décembre 2022, l'administration fiscale a communiqué les résultats du contrôle faisant ressortir un complément de TVA et pénalités à payer de 177.755 DT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société en date du 20 décembre 2022 rejetant les principaux chefs de redressement.

Dans son courrier datant du 09 mars 2023, l'administration fiscale a répondu aux éléments d'opposition soulevés par la société. Dans ce même courrier, l'administration fiscale a en effet maintenu sa position initiale.

Une deuxième opposition, a été faite par la société en date du 16 mars 2023, et à la même date la société a déposé une demande de conciliation devant la commission nationale de conciliation pour statuer sur les résultats de cette vérification fiscale préliminaire

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

NOTE 31 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture intermédiaire, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 juin 2023 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

Rapport d'examen limité

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société

Air Liquide Tunisie SA
37, rue des Entrepreneurs
Z.I. la Charguia II– 2035 Ariana

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société Air Liquide Tunisie SA, comprenant le bilan établi au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 88.502.249 dinars tunisiens y compris le bénéfice de la période s'élevant à 13.855.609 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA arrêtée au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 30 aux états financiers se rapportant à deux contrôles fiscaux l'un ponctuel (l'IS) et l'autre préliminaire (TVA) qui ont eu lieu en 2022 couvrant l'année 2018.

Deux demandes de conciliation ont été déposées par la société Air Liquide Tunisie au titre desdits contrôles, l'une en décembre 2022 pour l'IS et l'autre en mars 2023 pour la TVA. A la date du présent rapport, les procédures se rattachant auxdits contrôles sont toujours en cours ce qui ne permet pas de statuer sur l'issue finale des contrôles fiscaux en question.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis le 03 novembre 2023

Les commissaires aux comptes

**Conseil Audit Formation
C.A.F**

Abir Matmti

**F.M.B.Z
KPMG TUNISIE**

Mohamed Hzami